

### Début des mises à l'herbe en zone basse !

Les bulletins "Pousse de l'herbe" débutent pour l'année 2025. Chaque semaine, la Chambre d'agriculture présente l'évolution de la pousse de l'herbe pour 14 stations météorologiques du département grâce à la méthode des "sommes de températures" de l'INRAE. L'objectif est d'apporter une vision sur le stade physiologique des prairies pour pouvoir adapter les pratiques.

#### Repérer les stades-clés des prairies

Les sommes de températures permettent de repérer les stades importants de la pousse de l'herbe : départ en végétation, épis à 5 cm du sol, épiaison, floraison.

A chaque stade va correspondre une pratique de l'éleveur. Ainsi, dans l'idéal, le départ en végétation devrait correspondre à la mise à l'herbe des animaux, le stade épi 5 cm à la fin du déprimage, le début de l'épiaison aux premières coupes précoces (ensilage, enrubannage) (tableau 1) ...

#### Rappel méthodologique

#### Calcul des sommes de températures

Pour l'herbe, une somme de températures (exprimée en degrés jours) se calcule en additionnant les moyennes quotidiennes à partir du 1<sup>er</sup> février, avec un minimum de 0°C et un maximum de 18°C. Ces moyennes sont établies à partir des minima et maxima relevés par la station météorologique locale.

Grâce aux sommes de températures, il est donc possible d'alerter les éleveurs sur les dates importantes de gestion de l'herbe. Cette méthode permet de s'adapter aux caractéristiques de l'année (plus ou moins précoce ou tardive) et aux différences de précocité liées à l'altitude, au lieu de se baser de façon systématique sur des dates figées.

La Source de récupération des données a changé pour 2025. Vous trouverez les informations pour 14 stations.



Type de prairie	Stade de la prairie	Départ en végétation	Epi à 5 cm du sol	Début épiaison	Pleine épiaison	Pleine Floraison
	Pratique (à l'optimum)	Mise à l'herbe	Fin déprimage	Ensilage Enrubannage	Foin précoce	Foin tardif
Type de prairie	Prairie temporaire fertile et précoce	250° jour	500° jour	750° jour	1000° jour	1200° jour
	Prairie permanente fertile et précoce	300° jour	500° jour	900° jour	1100° jour	1300° jour
	Prairie permanente de fertilité moyenne	400° jour	800° jour	1000° jour	1100° jour	1600° jour
	Prairie permanente peu fertile	500° jour	1000° jour	/	/	/

Tableau 1 : Correspondance, pour les différents types de prairie, entre les sommes de températures, les stades de pousse de l'herbe et les pratiques optimales d'exploitation

**Tableau 2 : Situation au 2 mars 2025**

Station météo	Altitude (m)	Somme de T°C au 2 mars 2025	Somme de T°C au 2 mars 2024	Moyenne des sommes de T°C au 2 mars depuis 10 ans	Cumul des pluies des 15 derniers jours (en mm)	Cumul de pluie du mois de février 2025 (écart en % par rapport à la moyenne)	Cumul de pluie du mois de février 2024
Canet de Salars	860	164	177	135	15	27 (- 53 %)	115
Colombiès	647	173	227		15	30 (- 62 %)	123
Cornus	718	142	204		32	70 (+ 9 %)	78
Durenque	812	174	194		7	17 (- 80 %)	141
Huparlac	860	160	178	135	20	54	58
Lacroix Barrez	748	180	198	157	20	48	48
Laguiole	1 040	137	142	98	20	45 (- 47%)	131
Millau	807	143	220	172	31	54 (+ 50 %)	73
Montlaur	370	262	269	201	14	25 (- 54 %)	68
Peux et couffouleux	830	132	215		26	50 (- 47 %)	72
St Côme d'Olt	380	221	261		14	36 (- 46 %)	128
Salles la Source	578	178	217	167	11	30 (- 42 %)	90
Séverac d'Aveyron	683	177			26	48	91
Villefranche de Rouergue	333	220	260	209	9	34 (- 44 %)	104

**Un mois de février favorable à la pousse de l'herbe :**

Les températures devraient augmenter cette semaine, avec peu ou pas de gelées. Une semaine ensoleillée est annoncée avant le retour de la pluie. Ces conditions clémentes font progresser rapidement les sommes de températures pour 2025. La plupart des stations ont pris entre 2 et 12 jours d'avances par rapport à la moyenne des 10 dernières années, Salles la Sources et Séverac D'Aveyron : 2 jours, Lacroix-Barrez : 5 jours, Huparlac : 6 jours, Cannel de Salars : 7 jours, Montlaur : 9 jours et Laguiole : 12 jours. Seul la station de Millau est en retard de 5 jours par rapport à la moyenne des 10 dernières années.

Globalement sur le département, le mois de février comptabilise beaucoup moins de pluie que l'année dernière et moitié moins qu'en moyenne sur les 10 dernières années. La zone de Durenque en compte 80% de moins. Le Sud-Est du département fait exception, la zone de Millau a reçu le double du cumul moyen des 10 dernières années et Cornus 9% de plus.

Le cumul moyen de température de la semaine dernière sur le département est de 40°C, 15°C de moins que la semaine précédente.

Les sommes de températures, au 2 mars 2025, comparées à 2024 présentent un retard entre 2 et 13 jours, 2024 étant une année très en avance.

Les prévisions météorologiques annoncent de la pluie pour la fin de semaine, à partir de jeudi pour le sud Aveyron et pour le weekend sur le reste du département, avec des cumuls plus ou moins importants selon les zones.

## La pousse de l'herbe en février :

La chambre d'agriculture de l'Aveyron réalise des mesures et un suivi de pousse de l'herbe hebdomadaire sur différentes exploitations du département. Les parcelles mesurées sont conduites en pâturage tournant.

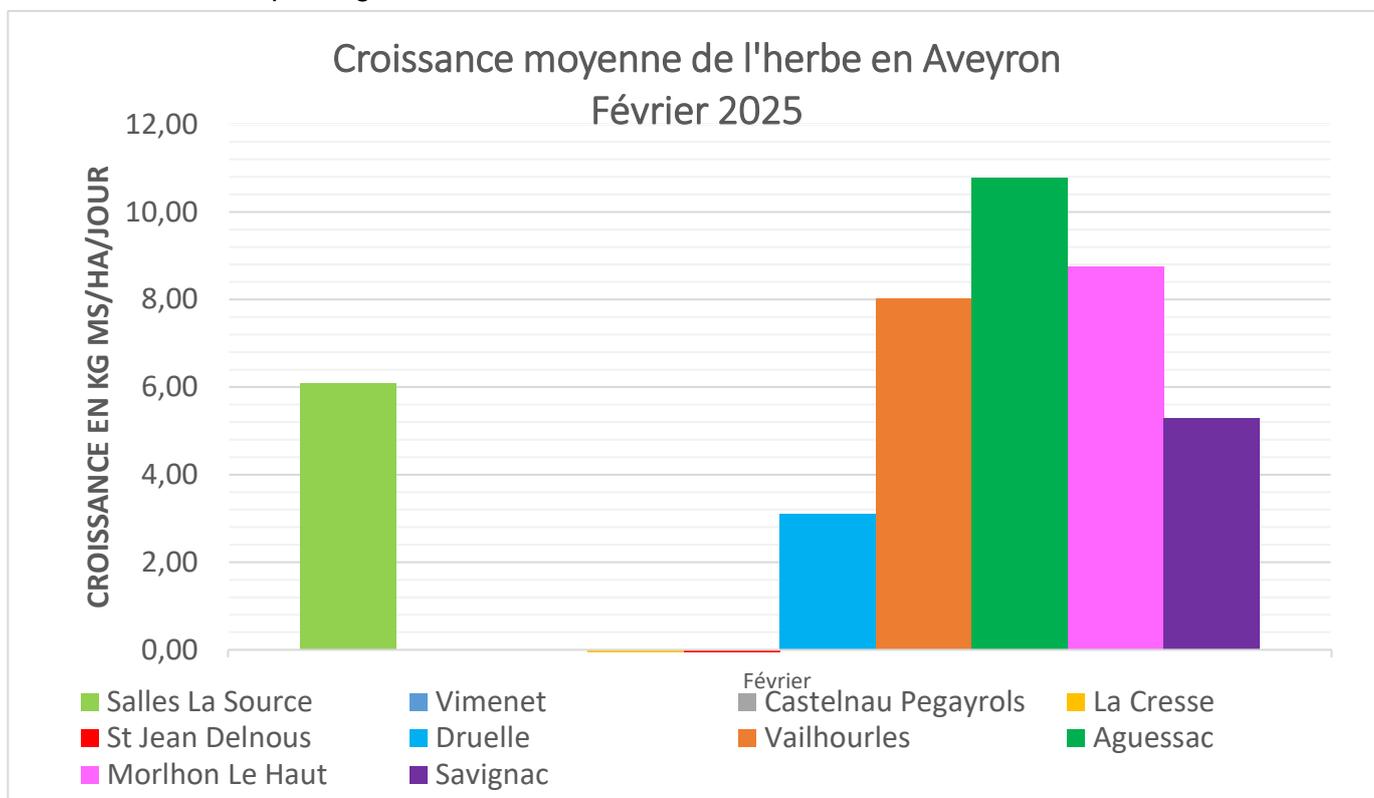


Figure 1 : Diagramme représentant le croissence moyenne de l'herbe en février 2025 pour l'Aveyron

Les Communes situées à basse altitude (< ou = 500 m) : Aguessac, Morlhon le Haut, Savignac, Vailhourles à l'exception de La Cresse montrent un début de pousse de l'herbe en février, avec une croissence moyenne comprise entre 5 et 11 kg de MS/ha et par jour. Pour Les communes plus hautes en altitude (autour de 600 m) comme Salles la Sources et Druelle la pousse de l'herbe débute doucement. Pour toutes ces zones nous approchons les 250°J, repère de démarrage de la végétation et de la mise à l'herbe sur les prairies fertiles et précoces.

Pour les autres mesures réalisées, plus en altitude aucun début de pousse n'a été mesuré.

## Commencer à sortir en zone basse

**En zone basse, nous approchons des 250°J**, si la portance des parcelles et les conditions climatiques le permettent, les **misés à l'herbe sont à commencer**. Ce seuil est dépassé pour Montlaur !

La croissence de l'herbe est encore faible (inférieur 10 kgMS/ha/j). Cependant, il faut commencer à consommer l'herbe issue de la pousse d'automne/hiver pour favoriser les repousses de qualité et favoriser le tallage des graminées.

Les quantités disponibles sont moindre qu'en pleine pousse, il faut donc gérer l'ingestion des animaux au pâturage par le nombre d'animaux, le temps de pâture et/ou la complémentation à l'auge. Le premier tour de pâturage doit être plus long qu'en pleine pousse (prévoir un délai de repousse entre 2 pâturages de l'ordre 35 à 40 jours). Augmenter la surface à pâturer à la mise à l'herbe par le déprimage de certaines parcelles de fauche permet d'allonger son tour

et d'avoir une coupe de meilleure qualité sans perdre en rendement (à condition de ne pas étêter les graminées). Le déprimage est à privilégier sur les parcelles en foin (fauche tardive).

Dans certaines zones de moyenne altitude, Colombières, Durenque, Lacroix-Barrez, Salles la source et Sévérac d'Aveyron, on s'approche des 200 °J. La mise à l'herbe est possible sur les prairies les plus précoces et portantes. Les animaux peuvent sortir quelques heures ce qui permet d'assurer une transition alimentaire plutôt longue, d'économiser des stocks et de commencer à créer le décalage de pousse entre les paddocks.

**Prévoir une transition alimentaire et une complémentation en minéraux** car l'herbe jeune est carencée en sodium, magnésium, cuivre et zinc.

Station météo	Altitude (m)	Somme de T°C au 2 mars 2025
Canet de Salars	860	294
Colombières	647	321
Cornus	718	266
Durenque	812	313
Huparlac	860	290
Lacroix Barrez	748	306
Laguiole	1 040	246
Millau	807	262
Montlaur	370	375
Peux et couffouleux	830	256
St Côte d'Olt	380	388
Salles la Source	578	329
Sévérac d'aveyron	683	312
Villefranche de Rouergue	333	405

**Tableau 3 : Situation au 2 mars 2025 – somme de températures à partir du 1<sup>er</sup> janvier**

### Les apports d'azote sur les récoltes précoces (ensilage, enrubannage, pâturage)

Pour les apports d'azote sur les prairies de récoltes précoces (ensilage, enrubannage, pâturage), on se base sur la méthode des sommes de températures à partir du 1<sup>er</sup> janvier. Les apports doivent se déclencher à partir de 200° J et au plus tard dans les 15 jours qui suivent.

Au 2 mars, en zone moyenne et haute les apports doivent se terminer d'ici la fin de la semaine.

Les prévisions indiquent de la pluie en fin de semaine.

Attention, les apports doivent être suivis par une pluie suffisante (10-15 mm dans les 15 jours). Ils risquent sinon de ne pas être optimisés.

	Basse altitude (<500 m)	Moyenne altitude (entre 500 et 800 m)	Haute altitude (entre 800 et 1 000 m)	Très haute altitude (>1 000 m)
Prairie temporaire fertile et précoce	Mise à l'herbe/Déprimage*		Apport d'azote pour exploitation précoce à <b>terminer</b> (ensilage, enrubannage, pâturage) Poser et/ ou vérifier les clôtures	
Prairie permanente fertile et précoce				
Prairie permanente de fertilité moyenne	Verdissement parcelles bien exposées	Prairie au repos végétatif		
Prairie permanente peu fertile				

\*pâturage des parcelles prévues pour la fauche

**Tableau 4 : Synthèse en fonction de l'altitude et du type de prairie**

Ce bulletin a été rédigé avec l'appui du CASDAR (ministère de l'Agriculture). Pour le recevoir directement par mail, il suffit d'envoyer une demande à l'adresse suivante :

**[poussedelherbe@aveyron.chambagri.fr](mailto:poussedelherbe@aveyron.chambagri.fr)**

**Alexia DUPAIN,  
Conseillère agronomie fourrage, Chambre d'agriculture**